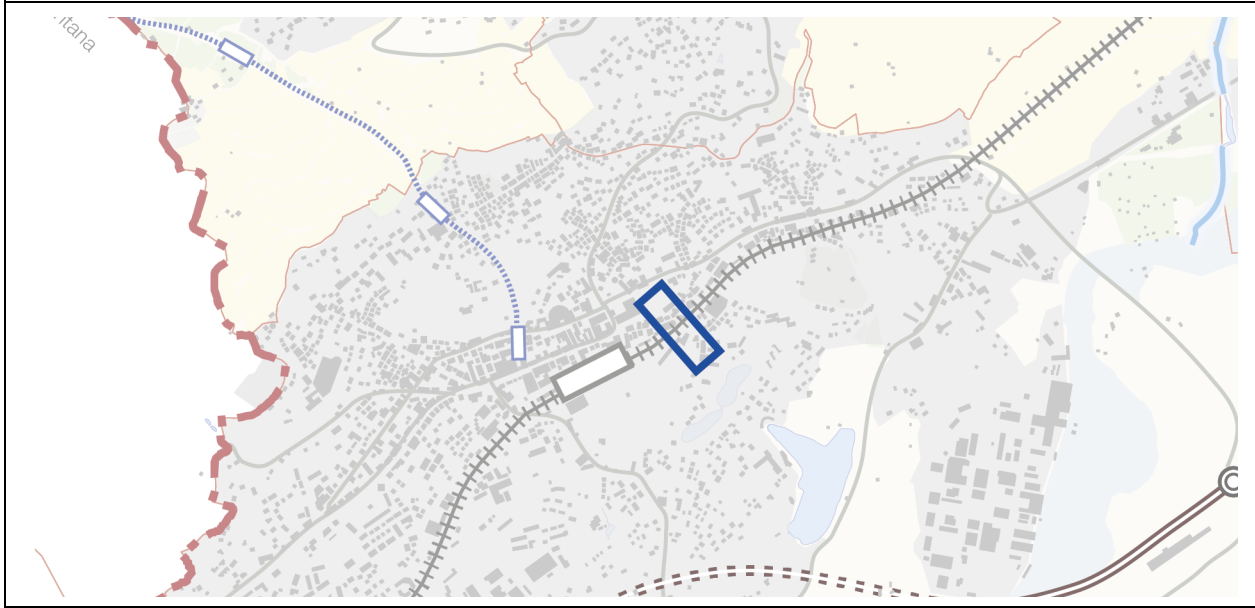
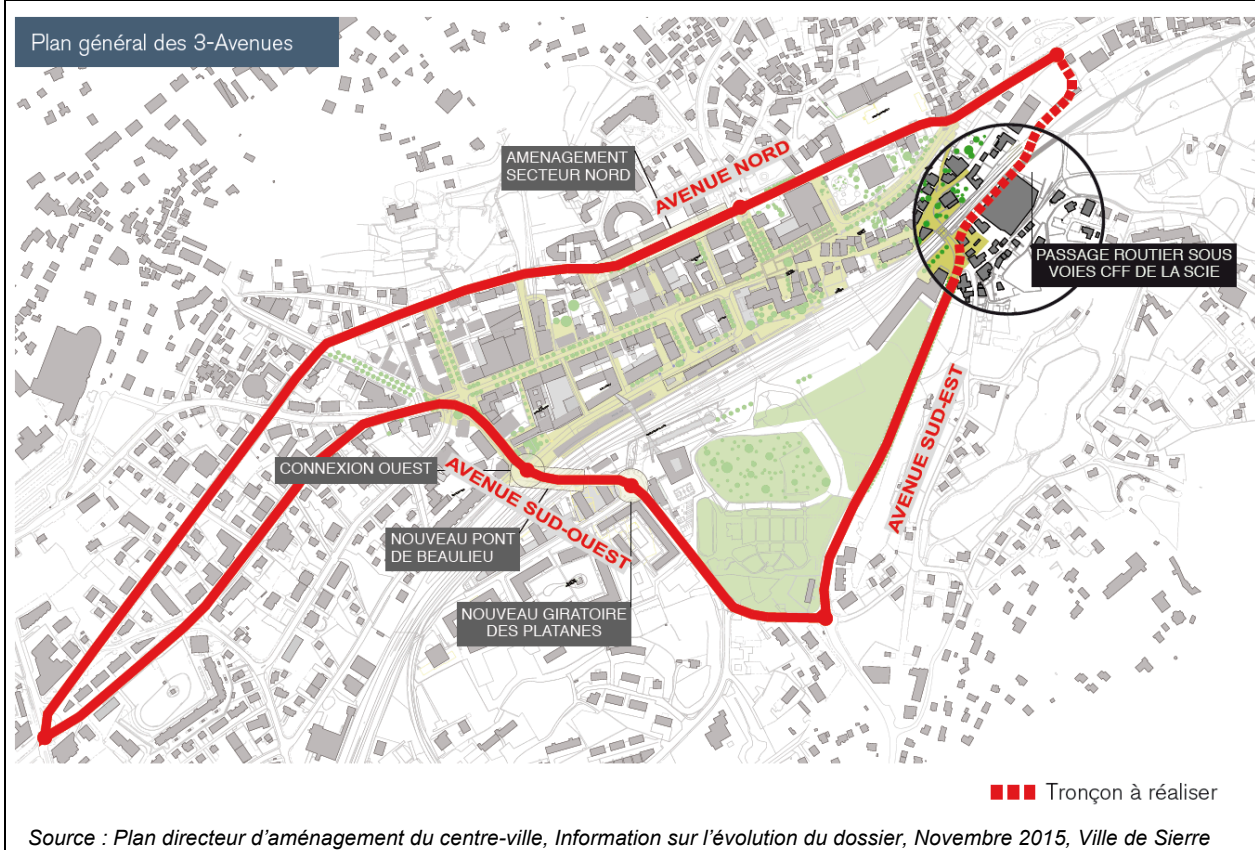


<p>MESURE M8.5</p>	<p>SIERRE / CREATION D'UN PASSAGE SOUS-VOIES CFF DE LA SCIE</p>	
<p>Thématique(s) M8 - Aménagements routiers pour la modification du schéma d'accessibilité</p>	<p>Priorité : A</p>	
<p>Territoire concerné : Sierre Maitre d'ouvrage : Sierre</p>		
<p>Mesure du PA2 en relation : - Mesure du PA3 corrélée / liée : - Autres coordinations : Maille Est du projet "Sierre se transforme" Revitalisation du Vieux-Bourg</p>		
 <p>A general map of the town of Sierre showing the layout of the three main avenues: Avenue Nord, Avenue Sud-Ouest, and Avenue Sud-Est. The map includes various urban features, roads, and a railway line. A blue rectangle highlights the specific area of interest for the project.</p>		
<p>Plan général des 3-Avenues</p>  <p>A detailed map of the town center showing the planned layout of the three main avenues. The map includes labels for various urban features and construction projects:</p> <ul style="list-style-type: none"> AMENAGEMENT SECTEUR NORD AVENUE NORD CONNECTION OUEST AVENUE SUD-OUEST NOUVEAU PONT DE BEAULIEU NOUVEAU GIRATOIRE DES PLATANES AVENUE SUD-EST PASSAGE ROUTIER SOUS VOIES CFF DE LA SCIE <p>■■■ Tronçon à réaliser</p> <p>Source : Plan directeur d'aménagement du centre-ville, Information sur l'évolution du dossier, Novembre 2015, Ville de Sierre</p>		

INTENTION

Etat actuel

La route de la Plaine passe sous les voies CFF et rejoint la rue du Bourg. Or ce quartier est en phase de revitalisation et d'urbanisation (rue du Bourg, Avenue Max Huber). Il devient alors nécessaire de dévier le trafic plus vers l'Est afin de rejoindre l'Avenue Nord (Avenue des Ecoles).

Sur la route de la Plaine (Avenue Sud-Est), la structure porteuse du passage routier inférieur a été réalisée par la Ville en 2014 dans le cadre du chantier du nouveau tunnel CFF de Gobet.

Données quantitatives

TJM - route de la Plaine (axe VS 44) : 2'000 véh./jr en 2014 (source : SRTCE)

Objectifs

Objectifs généraux :

- Distribuer le trafic dans l'agglomération en évitant les secteurs urbanisés
- Assurer la sécurité et la qualité de vie des riverains dans les centres
- Diminuer le trafic de transit dans les lieux de vie

Objectifs particuliers : cette mesure permet de finaliser le système des 3-Avenues, réseau de distribution du trafic ayant la forme d'un triangle routier prenant en charge le trafic de transit.

Description de la mesure

Le passage routier sous voies CFF permet de clore le système dit des 3-Avenues, en assurant la continuité de l'Avenue Sud-Est (route de la Plaine) et en offrant une alternative de liaison des quartiers Nord-Est de la ville, voire même de la Noble Contrée vers le réseau supérieur en évitant le centre ville.

Comme abordé dans le chapitre "état actuel", le nouveau passage routier sous-voies pourra être mis en service moyennant la construction des rampes qui le relieront au réseau routier.

Ce projet nécessite la démolition de la patinoire du Graben puis sa relocalisation. Il n'y a pas encore de projet pour les surfaces restantes.

EVALUATION

Opportunité

Conformément à l'objectif du Plan directeur, le quartier du Bourg s'est transformé en mini-campus de plus de 80 logements. L'aménagement de l'espace publique va pouvoir commencer.

La maille Est (avenues des Ecoles et Max-Huber - rue du Bourg) est en bonne partie réalisée, mais des éléments infrastructurels de finalisation du système des 3-Avenues restent à faire. C'est l'objet de cette mesure.

Le chantier du nouveau tunnel CFF de Gobet constitue également une opportunité de créer ce passage routier inférieur. On notera que les travaux ferroviaires préparatoires (2012-2015) ont déjà engagés 2.8 millions de francs.

Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :

- amélioration du réseau routier
- amélioration de l'accessibilité

CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :

- coordination des secteurs bâtis avec le système général de transports
- amélioration de la qualité des espaces publics en guidant le trafic de transit

CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :

- définition d'une hiérarchie du réseau routier
- sécurisation du quartier du Vieux Bourg

CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :

- impact sur les émissions de polluants atmosphériques et de CO2
- impact sur les immissions sonores

Degré de maturité : 1

Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : Projet "Sierre se transforme" et son instrument de planification le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisation du centre-ville (document évolutif).

REALISATION

Calendrier de mise en œuvre

Date prévue du début des travaux : 2022
Date prévue de la mise en service : 2025

Calendrier de remise de l'avant-projet

2007 : étude de faisabilité
2020-2022 : projet d'exécution

Coûts

Coûts estimés : CHF 4 800 000.- HT

Financement

Part fédérale : selon décision de la Confédération
Solde : Commune